

# Le marier Rosière



## à La Mothe Saint-Héray

la garantie d'un mariage insolite,  
Une fête en évolution, entre tradition et modernité...



En 1816, par testament, Charles Benjamin Chameau fait don de sa fortune à sa commune natale, La Mothe Saint-Héray. Depuis 1821, en application de ce testament, chaque année une ou plusieurs jeunes filles sont dotées à l'occasion de leurs noces, le 1<sup>er</sup> week-end de septembre. Nous sommes au XXI<sup>ème</sup> siècle, et 375 Rosières se sont ainsi mariées à La Mothe Saint-Héray.

*Le marier Rosière, qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui ?*

*C'est d'abord 3 jours de fête*



Feu d'artifice



Présentation au balcon de  
La Maison des Rosières



Cavalcade

**1<sup>er</sup> weekend de septembre,  
du vendredi au dimanche**

**Devenir Rosière à La Mothe Saint-Héray au XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

*C'est unique et prestigieux*

Le couple, qui s'engage aujourd'hui à se marier selon cette tradition, est certain d'avoir un mariage hors du commun. Sa forme est unique en France. Elle associe la célébration d'une union, les habitants d'une petite cité et des visiteurs extérieurs pendant une fête qui dure 3 jours.

Une trentaine de communes françaises célèbrent une "Fête des Rosières", mais La Mothe Saint-Héray est la seule qui honore la Rosière à l'occasion de son mariage.

La commune met à disposition des mariés l'Orangerie du XVII<sup>ème</sup> siècle et ses jardins à la française. Ce site élégant offre un cadre prestigieux pour des photos de mariage, un vin d'honneur, un bal ou le dîner privé.

La presse est invitée à parler de l'événement. Selon leurs personnalités, les mariés peuvent jouer de cette couverture médiatique.



L'Orangerie

## *C'est simple*

Ce mariage est plus simple à organiser car une partie de l'animation est portée par le Comité des Rosières et le Comité des Fêtes. Les communautés religieuses locales accompagnent le couple dans l'organisation de la cérémonie religieuse. Et en faisant le choix de la présence au bal le samedi soir, le couple peut, s'il le souhaite, éviter l'organisation d'une soirée.

## *C'est moins cher*

Ce mariage permet de faire des économies et présente des avantages financiers non négligeables :

- La dot de l'Etablissement des Rosières s'élevant aujourd'hui à 2000 €.
- Une dot du Comité des Fêtes de 500 €
- Un cadeau du Maire et des Adjointes de la commune d'une valeur approximative de 600 €
- D'autres cadeaux, selon les années : cadeau de la députée ou des commerçants par exemple...
- La mise à disposition gratuite des salles communales nécessaires aux mariés pour le bon déroulement de leurs noces, en coordination avec le reste des festivités.
- La prise en charge des frais notariés liés à l'établissement du contrat de mariage.

... soit des cadeaux et avantages d'une valeur totale d'environ 5000 €. Ceux-ci ne doivent pas constituer la seule motivation du couple.

Il est préféré une envie de partager son bonheur avec une assemblée élargie, la contribution à la perpétuation d'une coutume ou l'implication dans l'animation. Le Comité des Rosières, garant du respect de l'esprit du testament, est en mesure de répondre aux questions des futurs mariés et de surmonter, avec la municipalité, ce qui pourrait apparaître comme des contraintes aux yeux des futurs candidats.

Nota : le mariage civil peut avoir lieu dans une autre commune.



*Cortège*



*Animations de rue*

**Futurs mariés, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec le Maire**

# Qui peut être candidat à ce mariage ?

Les couples qui souhaitent un mariage insolite, unique, surprenant, hors du commun, original,...

**EXTRAordinaire !**

Toutes les candidatures sont examinées.

# Comment présenter sa candidature ?

La future Rosière doit officialiser sa candidature par un simple courrier adressé au Maire en qualité de responsable de l'Etablissement des Rosières. Il est conseillé de présenter la candidature 12 à 15 mois avant la date. Des délais plus courts sont acceptables, mais l'organisation du mariage privé sera suspendue à la disponibilité des éventuels prestataires extérieurs (traiteur, DJ, photographe,...).

De son côté, le couple garde toute liberté et responsabilité concernant :

- la robe de mariée, la tenue du marié, les alliances, le bouquet,...
- les rendez-vous avec les prestataires "beauté" et le photographe
- la réservation des prestataires pour la soirée privée et le vin d'honneur
- la décoration des salles mises à disposition
- l'hébergement des mariés et des invités

Selon leurs envies et leurs besoins, les futurs mariés bénéficient de l'accompagnement de la municipalité et des organisateurs de la fête.

Le Mairie de La Mothe Saint-Héray et d'anciennes Rosières sont en mesure de répondre à toutes les interrogations des couples tentés par ce mariage.

## Contacts

**Mairie de La Mothe Saint-Héray**

Tél : 05 49 05 01 41 [lamothe.mairie@wanadoo.fr](mailto:lamothe.mairie@wanadoo.fr)  
[www.la-mothe-saint-heray.fr](http://www.la-mothe-saint-heray.fr)

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h  
Le samedi 9h-11h30



Course de la Rosière



Les Rosiers 2016